

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 6 décembre 2022
Convocation du 29 novembre 2022

N° 2022_12_019

Objet : Finances - Décision modificative n°2 au Budget Mobilité 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à CHAUZON, salle polyvalente, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Marie-Christine DURAND, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Anne-Marie PEZZANO en remplacement de Sylvie CHEYREZY

Absents excusés : Claude AGERON, Maurice CHARBONNIER, Sylvie CHEYREZY, Max DIVOL, Françoise HOFFMAN, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Claude AGERON à Luc PICHON, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Maurice CHARBONNIER à Joëlle ROSSI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Gérard MARRON à Patrice FLAMBEAUX, Jacques MARRON à René UGHETTO, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, Nathalie VOLLE à Claude BENAHMED

Secrétaire de Séance : Jean-Claude DELON

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 31
Nombre de pouvoirs : 8 - nombre de suffrages exprimés : 39
Vote contre : pour : 39 abstention :

Jean-Yvon Mauduit, Vice-Président au Ressources explique aux conseillers qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur le budget mobilité 2022.

Le Président demande aux conseillers de se prononcer sur cette question.

Le Conseil, entendu l'exposé du Président et après délibéré,
A l'unanimité

Approuve la décision modificative n°2 au budget mobilité 2022 de la communauté de communes suivant :

Désignation	Dépense		Recette	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6811-Dotations aux amort. des immos incor		6 100,00		
Total 042-Opérations d'ordre de transfert entre		6 100,00		
7068 - Services accessoires				6 100,00
Total 70 - Ventes de produits				6 100,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		6 100,00		6 100,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		6 100,00		6 100,00

INVESTISSEMENT				
020-Dépenses imprévues		6 100,00		
Total 020-Dépenses imprévues		6 100,00		
28157-Matériel et outillage technique				6 100,00
Total 040-Opérations d'ordre de transfert entre				6 100,00
TOTAL INVESTISSEMENT		6 100,00		6 100,00
TOTAL INVESTISSEMENT		6 100,00		6 100,00

Le Président

Luc PICHON

